



La Feuille Verte

Numéro 28
JUILLET 2015

DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX

Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi de 10 heures à 12 heures

(sauf jours fériés et juillet/août).

En dehors de ces permanences, les messages téléphoniques sont enregistrés sur répondeur.

Tél. : 01 64 23 46 45 • Site WEB : <http://www.aaff.fr> • Courriel : aaff@sfr.fr

I - LES AFF ET LA FORÊT

Inauguration du sentier n° 20

Le 28 juin a eu lieu l'inauguration du sentier numéro 20 par la maire de Recloses, Mme Catherine Triolet et le président des AFF. Le maire de Samois et de nombreux membres de l'Association étaient présents. Ce sentier a une longue histoire. Ouvert en 1965 à l'initiative des Auberges de la jeunesse, il a été ensuite géré et entretenu par le syndicat d'initiative de Recloses, plus spécialement par un de ses habitants, René Serman. Après son décès, la municipalité de Recloses et son syndicat d'initiative ont proposé aux Amis de la Forêt d'en reprendre la gestion. L'Association a donné alors son accord, le syndicat d'initiative assurant le financement des panneaux d'information.

Partant de la place des Ormes, au centre du village, ce sentier de difficulté moyenne se déroule sur 7 kilomètres. Il peut être parcouru en deux heures et demie environ. Très pittoresque et d'une grande variété de paysage, son tracé permet, en particulier, de voir deux mares d'un grand intérêt, la mare à la Rocarde sur la platière et la mare Marcou au fond de la vallée Malvoisine. Il suit la crête et longe des chaos rocheux impressionnants, notamment autour du Lion, passe auprès de plusieurs grottes ou abris comme l'abri des Francs et la grotte à la Croix. Ce sentier est facilement accessible à partir de la gare de Bourron-Marlotte, par le GR n° 13. Il présente la caractéristique particulière de se trouver à la fois sur la forêt domaniale, sur une forêt communale et sur des terrains privés. Ceux qui le désiraient ont pu aller voir les bas-reliefs de Saint-Martin, l'église du village, dont le fameux Pressoir mystique. Puis Mme Triolet nous a offert le verre de l'amitié, avec des rafraîchissements bienvenus par cette journée très chaude. Cette réalisation qui peut servir de référence résulte d'un partenariat entre la commune de Recloses et l'Association.

Manifestation route de l'Escargot

Ce sujet a déjà été évoqué à plusieurs reprises, notamment lors de la dernière assemblée générale et dans *la Feuille Verte* d'avril 2015. On rappellera que la partie de la route départementale 148, proche de Sorques, très sinueuse, dénommée « route de l'Escargot », est transformée chaque week-end en anneau de vitesse, par des motards de plus en plus nombreux. Il s'agit d'un problème récurrent mais qui a pris une nouvelle ampleur. En effet, il n'est pas rare de rencontrer par beau temps près d'un cinquantaine de motards venant non seulement du voisinage, mais également de l'Île-de-France, voire de plus loin. Un site consultable aisément sur Internet et sur « Facebook » vante les mérites de ce site et des sensations fortes qu'il procure. Les motards, avec une caméra fixée sur leur casque, se livrent à une course de vitesse. Ils dépassent largement les 100 km/h alors que la vitesse autorisée est de 50 km/h sur

cette route à forte fréquentation, traversée par des promeneurs ou des cavaliers. Plusieurs accidents graves ont été enregistrés récemment.

À l'initiative de plusieurs associations, une manifestation a eu lieu le 24 mai. Mme la maire de Montigny et les représentants des associations présentes, notamment l'Association des naturalistes de la Vallée-du-Loing, les Sylvains randonneurs, France nature environnement sont intervenus pour dénoncer cette nuisance dangereuse, incompatible avec le label forêt d'Exception qui a été conféré à la forêt de Fontainebleau en 2014. Deux demandes ont été formulées : au conseil départemental, des aménagements rendant difficiles de telles pratiques ; aux autorités de l'État, des mesures de dissuasion pour faire respecter la vitesse autorisée et verbaliser les infractions au code de la route. Depuis lors, des aménagements ont bien été réalisés – des bandes rugueuses – mais installés uniquement sur la ligne droite qui précède et suit les tournants, ces aménagements n'ont pas eu l'effet dissuasif escompté. Par ailleurs, le préfet de Seine-et-Marne a assuré les associations participantes que les « commissariats de Moret-sur-Loing et de Fontainebleau sont présents sur le terrain tant pour des interventions répressives que pédagogiques » et des contrôles plus fréquents ont été effectués. Cependant, force est de constater que ces dispositions n'ont pas mis fin à ces pratiques dangereuses. Le problème reste entier : il appelle une concertation avec les associations de motards responsables, des aménagements techniques dans les virages eux-mêmes comme des actions de dissuasion plus sévères, y compris des retraits de permis de conduire et la confiscation des motos.

Intrusion des VTT sur les sentiers pédestres

La pratique du VTT est en plein développement dans le massif forestier de Fontainebleau. Comme les promeneurs peuvent le constater, les intrusions de Vététistes sur les sentiers pédestres deviennent de plus en plus fréquentes malgré l'interdiction faite aux cycles, quels qu'ils soient, d'emprunter les chemins d'une largeur inférieure à 2,50 mètres. Cette réglementation (articles R. 163-6 et R. 331-3 du code forestier), qui a une portée nationale, est rappelée sur le site de l'ONF comme sur les panneaux en forêt (les « tripodes »). Elle se justifie tant en raison de l'impact sur l'environnement (accélération de l'érosion et « gravure » de sillons dans les blocs de grès) que pour des raisons de sécurité (risque de collision avec les promeneurs). La plupart des associations de cyclistes ou de Vététistes sont conscientes de la nécessité de bien la respecter. Une minorité la conteste, notamment celle qui regroupe les pratiquants de *mountain bike* qui, comme son nom l'indique, se pratique essentiellement en montagne ou sur des tracés très accidentés. Plusieurs réunions de travail sur ce sujet ont eu lieu avec les représentants de toutes les associations concernées, dont les clubs de la région.

À CETTE OCCASION, LES AMIS DE LA FORÊT ONT RAPPELÉ, AVEC FERMETÉ, LEUR POSITION :

- La forêt est ouverte à tous les usagers, y compris naturellement aux cyclistes et Vététistes.
- Les sentiers pédestres, c'est-à-dire ceux qui ont moins de 2,50 mètres de large, sont réservés aux seuls promeneurs et randonneurs.
- Les problèmes survenus autrefois avec les cavaliers ont été résolus, et il n'y a plus d'incidents entre cavaliers et piétons, par contre il y en a entre Vététistes et cavaliers.
- Chaque catégorie d'usagers pratique le sport de son choix dans le respect des autres usagers et emprunte les voies qui lui sont propres. Cette règle s'applique à tous les usagers, y compris aux Vététistes. Les sentiers pédestres, fréquentés surtout par un public familial, avec de jeunes enfants, leur sont interdits.
- Le rappel de cette interdiction doit être clairement affiché aux principaux croisements des sentiers pédestres avec les voies plus larges par des pictogrammes.
- Les AFF estiment opportun et même souhaitable que les Vététistes bénéficient de voies dédiées, comme il en existe notamment dans les forêts de montagne, domaniales ou communales, gérées par l'ONF : leur tracé doit être conçu en concertation avec toutes les associations concernées, ce qui a été

fait sur le terrain (secteur de la croix d'Augas et sud du mont Ussy) le 8 juillet 2015, en notre présence et sous la direction de l'ONF, qui a rappelé aux Vététistes présents l'interdiction d'utiliser les « sentiers Bleus », surtout le n° 2 (Quatre-Fontaines), récemment restauré.

- Ces sentiers (un prototype est prévu au sud du mont Ussy) et ces secteurs de cross (celui de la croix d'Augas, parcelle 387, de clandestin deviendra toléré puis contrôlé) ne seront pas ouverts aux promeneurs ou randonneurs (ils sont de toute manière éloignés des sentiers Bleus). Ils seront entretenus par les associations de VTT et leur balisage fera l'objet d'une signalétique distincte.

- Toutes ces dispositions seront reprises dans l'arrêté ministériel qui approuvera le futur plan d'aménagement.

Cette position a reçu un large consensus, y compris des associations cyclistes représentées. D'ores et déjà, le tracé d'une piste VTT au sud du mont Ussy (parcelle 263) est à l'étude. Les autres pistes VTT « clandestines » du sud du mont Ussy seront fermées par l'ONF, qui apposera des panneaux dissuasifs.

La troisième édition de l'opération Forêt propre

La question de la propreté demeure suffisamment préoccupante pour que l'ONF et les associations d'usagers se mobilisent durant une semaine de collecte des déchets et d'information auprès du public, du 1^{er} au 7 juin 2015.

Du lundi au vendredi, établissements scolaires et centres de loisirs ont participé à des ateliers pédagogiques sur les impacts et la gestion des déchets, animés par l'ONF, la Réserve de biosphère et le SMICTOM. Le dimanche, les AFF étaient présents au Cabaret Masson où deux points d'accueil ont été installés. Au niveau du premier parking avec le barnum, où nos publications étaient présentées et au second parking. Toutefois, un groupe était passé la veille pour nettoyer le secteur qui était relativement propre... peut-être faudrait-il aller ailleurs l'année prochaine ? Vos propositions sont les bienvenues.

II – LA VIE DE L'ASSOCIATION

Programme des promenades pour le 2^e semestre 2015

Le programme prévoit 16 promenades de nature, de difficultés et de localisation variées. Plusieurs sont réalisées en partenariat avec des associations ou des collectivités amies. Il en est ainsi de la sortie avec les Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine, qui permettra de visiter le riche patrimoine de Noisy-sur-École et son environnement forestier proche. Une promenade sur les vestiges anciens en Essonne est organisée en partenariat avec l'Association Boutigny, histoire et patrimoine. Parmi les nouveautés, on peut citer plusieurs promenades sur les thèmes « Photos numériques et forêt », « Utilisation et valorisation des bois de la forêt de Fontainebleau », initiation au croquis en forêt. Deux sorties, les 18 et 31 octobre, « Sur les pas d'Armand Charnay » sont organisées en partenariat avec la ville de Bourron-Marlotte, à l'occasion de l'exposition consacrée à ce peintre. Deux promenades ont lieu à Fontainebleau même, l'une dans les Jardins du château, animé par son responsable, l'autre sur le Grès dans le bâti bellifontain. Enfin, outre le traditionnel Brame du cerf et la sortie Mycologie, on partira à la découverte des Sept secrets du Cuvier-Châtillon, et chacun pourra tester ses connaissances forestières au « Quizz forestier ». On peut consulter le programme complet sur le site de l'Association qui précise en particulier les dates, heures et lieux de rendez-vous.

Visite aux Amis de la forêt de Soignes

Après avoir reçu les Amis de la forêt de Soignes en mai 2014 (*cf. la Feuille Verte* n° 24), une délégation des AFF, répondant à l'invitation de cette association « jumelle », s'est rendu en Belgique du 14 au 17 mai derniers. Notre délégation a reçu un accueil extrêmement chaleureux et a renforcé nos relations amicales anciennes. Le programme de visite, élaboré par nos amis belges, nous a permis de faire

la découverte d'une forêt exceptionnelle aux portes de Bruxelles. On a pu ainsi admirer les « hêtraies cathédrales » qui forment l'essentiel du massif et qui sont affectées par le réchauffement climatique. Elle connaît, comme la forêt de Fontainebleau, une très forte fréquentation. Nous avons constaté des préoccupations communes et un égal souci de protéger ces deux forêts urbaines des nuisances et des menaces qui pèsent sur elles. La forêt de Soignes s'étend sur la région Bruxelles-capitale, la Wallonie et la Flandre : elle relève donc de trois administrations différentes avec une réglementation qui peut varier et deux langues distinctes. Malgré cette donnée spécifique à la Belgique, la gestion et l'aménagement de la forêt se font, sous le signe du pragmatisme, de façon satisfaisante grâce à la bonne entente qui règne entre les différents services forestiers. Les Amis de la forêt de Soignes, qui regroupent des adhérents flamands et wallons, contribuent à une approche cohérente de la gestion de la forêt. Cette rencontre nous a permis de visiter aussi plusieurs sites périphériques, notamment les domaines Solvay et de Jolimont qui offrent des paysages et une végétation d'un grand intérêt. À l'issue de ce voyage très réussi, il a été décidé de donner à ces rencontres une périodicité annuelle.

Quand la promenade devient musicale : concert itinérant en forêt

Les promenades organisées par les AFF sont une des activités phares de l'association. Leur organisation, leur gestion, leur déroulement ont été mis au point au fil des ans par l'équipe organisatrice.

Une des questions qui revient chaque année au moment de construire le programme du semestre est : comment équilibrer les thèmes entre ceux qui, intrinsèquement appartiennent à la forêt, et ceux qui seraient susceptibles de toucher un nouveau public.

Une tentative représentative de cette interrogation s'est déroulée, à Franchard, le samedi 27 juin 2015 en partenariat avec le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Fontainebleau.

C'est ainsi que Laure de Bressy, directrice du conservatoire, Denis Bauchard, président des AFF et Gilbert Detollenaere organisateur de la promenade, ont accueilli, au centre d'Écotourisme de Franchard, une soixantaine de personnes venues écouter les élèves d'Alain Bonnet, professeur de trompette.

Au total, une vingtaine de musiciens, de tout âge, tous joueurs d'un cuivre, ont ravi les spectateurs-marcheurs au cours de trois escalas musicales.

Du centre d'Écotourisme au sphinx des Druides en passant par la mare de Franchard, des pièces variées extraites de répertoires très différents ont permis d'apprécier l'engagement des musiciens qui ont apporté tout leur sérieux et toute leur maîtrise à la réussite de cette promenade.

Louise, Sébastien, Emilie, Pierre, Éliès, Hermine, Louis, Jérémy, Lola, Timéon, Guillaume, Vincent et les autres... parfois avec l'aide d'Alain, ont tenu leur rôle avec brio.

De ce samedi 27 juin 2015, le chêne sessile du Souvenir se souviendra longtemps.

III – LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Claude-François Denecourt honoré dans son village natal

Savez vous que le Sylvain de la forêt de Fontainebleau est né à Neurey-en-Vaux, un village de la Haute-Saône ? Les habitants de la commune étaient peu nombreux à le savoir, avant que son maire Alain Saget, ne se prenne de passion pour Claude-François Denecourt.

Sous son impulsion, la municipalité de Neurey-en-Vaux, en partenariat avec la communauté de communes Terres-de-Saône, le conseil départemental et le Crédit agricole ont célébré l'illustre enfant du pays, les 6 et 7 juin derniers. Les Amis de la forêt de Fontainebleau étaient présents. Afin de présenter la vie et l'œuvre sylvestre de Denecourt, son secrétaire général, Jean-Claude Polton, a donné une conférence et rencontré les enfants de l'école de la commune. Une exposition a été installée dans l'église, pour laquelle les AFF ont prêté des ouvrages de leur bibliothèques (guides, cartes...).

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Le samedi 6 juin, les autorités ont inauguré la place Denecourt et sa fresque en présence des présidents de la communauté de communes et du conseil départemental de la Haute-Saône. Après un repas sous chapiteau, les acteurs de la compagnie du Moustique (Besançon) ont emmené les promeneurs sur le parcours Denecourt (6 km) où diverses saynètes ont retracé la vie du « Sylvain de la Franche-Comté à Fontainebleau » et mis en scène des textes de l'*Hommage*. Alain Saget, maire de la commune, a écrit un livret retraçant la vie de Denecourt ; la recette est reversée intégralement à l'association de sauvegarde de l'église Saint-Valbert pour sa rénovation (il est en vente au prix de 10 € à notre local ; ajouter 2 € pour les frais de port).

Des liens d'amitié se sont noués lors de ces journées mémorables. Alain Saget, adhérent des AFF, comme la commune dont il est le maire, organise un voyage à Fontainebleau les 3 et 4 octobre prochains. Nous accueillerons dignement les habitants de Neurey-en-Vaux impatients de visiter les lieux fréquentés par Denecourt et ses créations en forêt.

Célébration des 55 ans du jumelage avec Constance

À l'occasion de la célébration des cinquante-cinq ans du jumelage entre Fontainebleau et Constance, de nombreuses manifestations ont eu lieu du 22 au 24 mai. Organisé par la Ville de Fontainebleau et le comité de Jumelage, ce week-end a été riche en découvertes.

Pour leur part, les Amis de la forêt proposaient une promenade guidée à Franchard sur le thème de la forêt romantique. Des Anglais de Richmond, des Allemands... de Fontainebleau... et une professeure d'italien ont été les bienvenus, car il s'agissait de faire découvrir des textes célébrant la nature dans les langues des villes jumelées.

Véronique, membre des AFF a lu des extraits du journal de Stevenson, avant de nous emmener jusqu'en Amérique avec Thoreau. Plus loin, nous avons rencontré l'Allemand Brentano, George Sand et Musset, avant d'enter dans le xx^e siècle avec *Arbres en liberté* de l'Italien Mario Rigoni Stern.

La promenade s'est achevée par une collation qui a permis de faire plus ample connaissance avec les membres des différentes associations présentes (Club alpin, Stevenson de Barbizon à Grez, ARCIF). Les discussions animées se sont poursuivies au cours du pique-nique.

IV – AGENDA

Pour les promenades, les heures et coordonnées des rendez-vous peuvent être consultées sur le site de l'association.

Septembre

5-6 septembre : participation aux Forum des associations, notamment à Fontainebleau-Avon, Melun, Bois le Roi, Chailly-en-Bière...

19-20 septembre : Journées européennes du patrimoine.

Octobre

2 octobre : Journée d'études de la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts sur « l'Art du forestier : aménagement et sylviculture » (au Sénat, 26, rue de Vaugirard, 75006 Paris).

3 octobre : Coupe des Amis de la forêt au golf de Fontainebleau.

3-4 octobre : accueil d'une délégation de la commune de Neurey-en-Vaux, commune d'origine de C.-F. Denecourt, conduite par son maire.

17 octobre : inauguration de l'exposition du peintre Armand Charnay, à Bourron-Marlotte.

25 octobre : fête de la Randonnée, organisée par le CODÉRANDO 77.

ET NATURELLEMENT LES PROMENADES (POUR LE CALENDRIER, SE REPORTER AU SITE)

V – À NOTER

Le Mémento, inventaire forestier, la forêt en chiffres et en cartes, édition 2014, publié par l'IGN, peut être consulté sur son site <http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/>

Le Guide des sentiers de promenade dans la Forêt de Fontainebleau, nouvelle édition, est en vente dans les librairies de Fontainebleau ; à Paris, Au Vieux campeur et au siège de l'Association (16 €, 12 € pour les adhérents).